



COMMUNE DE MILLAU
EXTRAIT DU PROCES - VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 mars 2017

L'an deux mille dix-sept, le trente mars à 18h30

Le Conseil Municipal de la Commune de MILLAU
étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances,
après convocation légale, sous la présidence de M. Christophe SAINT-PIERRE.

Nombre de conseillers :

En exercice.....35
Présents.....30
Votants.....35

Objet :

RAPPORTEUR :
Monsieur le Maire

Délibération numéro :
2017/027
Enumération des décisions
du Maire

Nota - Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 5 avril 2017, que la convocation du conseil avait été établie le vendredi 24 mars 2017.
Le Maire



ETAIENT PRESENTS : Christophe SAINT PIERRE, Claude ASSIER, Sylvie AYOT, Daniel DIAZ, Karine ORCEL, Hugues RICHARD, Bernard NIEL , Bérénice LACAN, Laaziza HELLI, Anne GAUTRAND, Bernard SOULIE, Elodie PLATET, Nicolas LEFEVERE, Nathalie FORT, Patrice GINESTE, Dominique DUCROS, Richard FAYET, Maryse DAURES, Claude CONDOMINES, Barbara OZANEUX, Thierry SOLIER, Claude ALIBERT, Emmanuelle GAZEL , Michel DURAND, Albine DALLE, Philippe RAMONDENC, Pascale BARAILLE, Denis BROUGNOUNESQUE, Isabelle CAMBEFORT, Nicolas CHIOTTI

ETAIENT EXCUSES : Christelle SUDRES BALTRONS pouvoir à Bérénice LACAN, Alain NAYRAC pouvoir à Claude CONDOMINES, Annie BLANCHET pouvoir à Claude ASSIER, Frédéric FABRE pouvoir à Emmanuelle GAZEL , Nadine TUFFERY pouvoir à Albine DALLE

ETAIENT ABSENTS : /

Monsieur Nicolas LEFEVERE est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Madame Katia DEWAELE-TIXIER, Directrice Générale Adjointe des Services de la Mairie a été désignée comme secrétaire auxiliaire de séance.

Accusé de réception

Reçu le - 7 AVR. 2017

DECISIONS DU MAIRE :

Les décisions du Maire sont consultables dans leur intégralité sur le site internet de la Ville dans la rubrique Délibérations.

Numéros	Services	OBJET :
001	Juridique	De confier à Maître NOYER, avocat sis 10, rue du Palais – 34200 -Sète la défense des intérêts de la Ville dans le dossier du Tribunal Administratif de Toulouse N° 14605380-3 Imputation budgétaire (dépense BP 2017) : Fonction 6227, Nature 01, TS 131.
002	Théâtre Maison du Peuple	De signer un contrat de co-organisation du droit d'exploitation d'un spectacle avec : Madame Claudette LAVABRE, présidente de l'association ASSA-ATP sis 16A, boulevard de l'Ayrolle – 12 100 – Millau. Pour une représentation tout public de « Café Tango » - le samedi 14 janvier 2017 à 20 h 30 au Théâtre de la Maison du Peuple à Millau. Montant de la prestation : 9 545,80 € TTC La Ville s'engage à verser à l'Association, une somme correspondant à l'ensemble des frais et des recettes partagé à parité

		Cela conduira à ce que chaque partie ait, soit le même bénéfice, soit le même déficit. Imputation budgétaire (Dépense BP 2017) : Fonction 313, Nature 611, TS 151.												
003	Théâtre Maison du Peuple	De signer un contrat de cession de droit d'exploitation d'un spectacle avec Madame Anna RAISIN-DADRE, administratrice de l'association « Agence de Voyages Imaginaires » sis 117, traverse Bovis – 13 016 - Marseille Pour le spectacle « Le Bourgeois Gentilhomme » - le vendredi 21 avril 2017 à 20 h 30 au Théâtre de la Maison du Peuple de Millau. Montant de la prestation : 9 275,24 € TTC auxquels s'ajouteront les frais annexes décrits dans le contrat pour un montant maximum de 740 €. Imputation budgétaire (Dépense BP 2017) : Fonction 313, Nature 611, TS 151.												
004	Théâtre Maison du Peuple	De signer une convention de résidence artistique avec Monsieur Mathieu LLAMAS, gérant de la SCIC « Ulysse Maison d'Artistes » sise rue du Bosc, Inières – 12 850 – Sainte Radegonde. Pour le spectacle « Le dernier Jour » - du lundi 16 au vendredi 20 janvier 2017 au Théâtre de la Maison du Peuple de Millau. Montant de la prestation : 738,50 € TTC auxquels s'ajouteront les frais annexes décrits dans la convention pour d'un montant maximum de 470 € TTC Imputation budgétaire (Dépense BP 2017) : Fonction 313, Nature 611, TS 151.												
005	Foncier	De louer à Madame Laurie PERSEGOL la parcelle cadastrée section CD n°98 pour mettre deux chevaux en pâturage. Pour une durée de un an à compter du 1er février 2017. Montant de la prestation : Gratuit.												
Marchés Publics		De signer suite à avis d'appel public à la concurrence en date du :												
006	Marchés Publics	1er septembre 2016 et du 02 décembre 2016 et publication sur : BOAMP Site internet de la ville de Millau Site https://www.marches-publics.fr L'accord cadre « Gendarmerie – Bâtiment 02 – Rénovation des façades » Attribué à : - SARL BOISSIERE & FILS - ZA des Clapassous - route de Barruques - 12 620 Saint-Beauzély. Lot N°1 – "MENUISERIES EXTERIEURES" - SARL SOPRIBAT – 101 A, avenue Charles de Gaulle – BP.90130- 12 101 Millau CEDEX. Lot N°2 – "BARDAGE BOIS" - SARL EURO FACADES SALVAN – 2180, route des Aumières – 12 100 Millau. Lot N°3 – "Isolation THERMIQUE PAR L'EXTERIEUR" La durée du marché est de six mois à compter de l'ordre de service. Montant du marché												
		<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th></th> <th>Montant TTC</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Lot N° 1</td> <td>MENUISERIES EXTERIEURES</td> <td>42 547,58 €</td> </tr> <tr> <td>Lot N° 2</td> <td>BARDAGE BOIS</td> <td>46 058,30 €</td> </tr> <tr> <td>Lot N° 3</td> <td>Isolation THERMIQUE PAR L'EXTERIEUR</td> <td>45 805,58 €</td> </tr> </tbody> </table>			Montant TTC	Lot N° 1	MENUISERIES EXTERIEURES	42 547,58 €	Lot N° 2	BARDAGE BOIS	46 058,30 €	Lot N° 3	Isolation THERMIQUE PAR L'EXTERIEUR	45 805,58 €
		Montant TTC												
Lot N° 1	MENUISERIES EXTERIEURES	42 547,58 €												
Lot N° 2	BARDAGE BOIS	46 058,30 €												
Lot N° 3	Isolation THERMIQUE PAR L'EXTERIEUR	45 805,58 €												

		Imputation budgétaire (dépense BP 2017) : Fonction 112, Nature 2313, TS 220.												
007	Marchés Publics	<p>14 octobre 2016 et publication sur : BOAMP Site internet de la ville de Millau Site https://www.marches-publics.fr L'accord cadre « Fournitures Électricité – Service Bâtiments » Attribué à : - SAS REXEL – ZI Avenue de l'Europe – 12 100 Millau. Lot N°1 – "Appareillages et Accessoires" Lot N°2 – "Lampes / Luminaires et Accessoires" Lot N°3 – "Fils / Câbles / Gaines et Accessoires" La durée de l'accord cadre est de 1 an et est reconductible deux fois.</p> <p style="text-align: right;">Montant du marché</p> <table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th></th> <th></th> <th>Montant TTC</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Lot N° 1</td> <td>Appareillages et Accessoires</td> <td>27 600 €</td> </tr> <tr> <td>Lot N° 2</td> <td>Lampes / Luminaires et Accessoires</td> <td>19 200 €</td> </tr> <tr> <td>Lot N° 3</td> <td>Fils / Câbles / Gaines et Accessoires</td> <td>30 000 €</td> </tr> </tbody> </table> <p style="text-align: right;">Imputation budgétaire (dépense BP 2017) : Fonction 0200 & 230, Nature 60628 & 6068, TS 126 & 230.</p>			Montant TTC	Lot N° 1	Appareillages et Accessoires	27 600 €	Lot N° 2	Lampes / Luminaires et Accessoires	19 200 €	Lot N° 3	Fils / Câbles / Gaines et Accessoires	30 000 €
		Montant TTC												
Lot N° 1	Appareillages et Accessoires	27 600 €												
Lot N° 2	Lampes / Luminaires et Accessoires	19 200 €												
Lot N° 3	Fils / Câbles / Gaines et Accessoires	30 000 €												
008	Juridique	<p>De signer la convention d'assistance technique avec Atout France sis 79/81, rue de Clichy – 75 009 – Paris pour le site de Millau Plage.</p> <p style="text-align: right;">Montant de la prestation : 3 312 € TTC</p> <p style="text-align: right;">non compris les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration qui seront remboursés sur présentation de factures dans la limite de 500 € TTC</p> <p style="text-align: right;">Imputation budgétaire (dépense BP 2017) : Fonction 6226, Nature 01, TS 130.</p>												
009	Théâtre Maison du Peuple	<p>De signer un contrat de co-organisation du droit d'exploitation d'un spectacle avec : Monsieur Philippe FAYRET, administrateur de l'association Millau en Jazz sis 16A, boulevard de l'Ayrolle – 12 100 – Millau. Pour un concert « Bachar Mar-Khalifé » - le vendredi 27 janvier 2017 à 20 h 30 au Théâtre de la Maison du Peuple à Millau.</p> <p style="text-align: right;">Montant de la prestation : 8 015,30 €</p> <p style="text-align: right;">La Ville s'engage à verser à l'Association, une somme correspondant à l'ensemble des frais et des recettes partagé à parité Cela conduira à ce que chaque partie ait, soit le même bénéfice, soit le même déficit.</p> <p style="text-align: right;">Imputation budgétaire (Dépense BP 2017) : Fonction 313, Nature 611, TS 151.</p>												
	Théâtre Maison du peuple	De signer un contrat de cession de droit d'exploitation d'un spectacle avec												
010	Théâtre Maison du Peuple	<p>Madame Élodie BEAUCHET chargée d'administration de la Cie Les Karyatides sis 153, avenue Albert – B – 1190 – Bruxelles – Belgique. Pour deux représentations du spectacle « Les Misérables » - le vendredi 28 avril 2017 à 14 h 30 – séance scolaire - et tout public à 20 h 30 au Théâtre de la Maison du Peuple à Millau.</p> <p style="text-align: right;">Montant de la prestation : 4 158,05 € TTC</p>												